Zeitschrift: Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire =

Rivista storica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Gesellschaft für Geschichte

Band: 23 (1973)

Heft: 3

Artikel: Aspects négatifs de la toponymie valaisanne

Autor: Aebischer, Paul

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-80707

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ASPECTS NÉGATIFS DE LA TOPONYMIE VALAISANNE

Par Paul Aebischer

Si le Valais a réussi, je ne sais trop par quel miracle, à échapper presque complètement aux ravages pseudo-scientifiques exercés dans la toponymie romande par les celtomanes qui ont sévi tant au XVIIIe siècle qu'au siècle suivant, les Loys de Bochat, les Ballet, les Bridel et autres savantasses de même acabit, il n'a pu esquiver les soins que lui a prodigués Henri Jaccard dans son Essai de toponymie. Soins sans doute attentifs et suivis, mais qui portent à faux presque toujours, du fait de l'impréparation linguistique de cet auteur, qui s'est forcément traduite par des erreurs de diagnostic. Reconnaissons du reste que le vocabulaire toponymique valaisan est particulièrement difficile à prospecter, à éclaircir et à illustrer: et nous aurons hélas à revenir sur ce point.

Que ce vocabulaire comporte un élément prélatin important, gaulois ou même dans certains cas prégaulois, c'est ce qui ne fait aucun doute: il y a longtemps qu'on a expliqué Acaunum par le gaulois¹, de même qu'Octodurum et tant d'autres. Sans que je veuille m'étendre sur ce point, ne serait-ce que parce qu'il représente un aspect positif, et non pas négatif, du lexique toponymique valaisan, je me bornerai à remarquer que les noms d'origine gauloise, ou si l'on veut helvète, jalonnent toute la haute vallée du

¹ H. d'Arbois de Jubainville, «Etymologie d'Agaunum, nom latin de Saint-Maurice en Valais», in *Revue archéologique*, nouv. sér., t. XX (1869), pp. 188–190.

Rhône, avec, pour ne citer que ceux-ci, les noms de Nendaz, où j'ai pensé voir un Nemeta, forme féminine d'un celtique nemeton, latinisé en nemetum, et signifiant «bois sacré», d'où «endroit sacré, sanctuaire²»; celui encore de Vétroz, orthographié Vertro en 1170, Vertroz en 1178, que j'ai expliqué³ par un composé gaulois de viros «très» et tragos «rapide», qui s'est dit originairement du torrent qui traverse la localité; celui de Vercorin, qui me paraît devoir être rapproché du nom des Vertamocori⁴, suivi d'un suffixe tel que -incos; ceux d'Anniviers et de Navizence, remontant tous deux à une base anavo-5. Caractère gaulois des toponymes confirmé par celui des hydronymes, puisque sans parler du nom du Rhône qui sans doute est préceltique, nous avons - et j'en passe - un Avançon formé du thème avant- qui se retrouve dans Aventicum 6; des Morge qui, quelle que soit leur origine⁷, sont identiques non seulement au Mörel hautvalaisan, mais aux Morgins, Morges du Bas-Valais et de Vaud, aux Murg de la Suisse allemande; la Lizerne, Yserna en 1314 et 1315, homonyme, comme l'a bien vu Jaccard⁸, de l'Arnon vaudois, Ysernum en 1177: ces deux hydronymes ayant sans doute conservé le nom d'une divinité tutélaire, Isarnos, qui aurait été la «déesse du fer»9.

² «Quelques toponymes lausannois d'origine celtique», in *Revue historique* vaudoise, 76° année (1968), pp. 10–11.

³ «La christianisation du Valais à la lumière de quelques faits linguistiques», in *Vallesia*, vol. XVII (1962), p. 184.

⁴ A. Holder, Altceltischer Sprachschatz, vol. III, col. 243.

⁵ A. Holder, op. cit., vol. I, col. 136.

⁶ Sur ce type hydronymique, voir E. MURET, «De quelques désinences de noms de lieu particulièrement fréquentes dans la Suisse romande et en Savoie», in *Romania*, t. XXXVII (1908), pp. 507-568.

⁷ J. Pokorny, «Zur keltischen Namenkunde und Etymologie», in *Vox Romanica*, vol. 10 (1969), p. 175.

⁸ H. Jaccard, Essai de toponymie. Origine des noms de lieux habités et des lieux-dits de la Suisse romande (Mémoires et Documents p. p. la Société d'histoire de la Suisse romande, 2° sér., t. VII), Lausanne, 1906, p. 235.

⁹ P. Lebel, Etude sur l'hydronymie de la France. Origines de quelques noms de sources et de rivières, Dijon, 1933, § 43, p. 51. Notons en passant le nombre des hydronymes valaisans en -inca, comme Navizenze, Ogenze, Printze, Salentze: voir là-dessus E. Muret, art. cit., pp. 550–554. – Sur les antiquités néolithiques, des âges du bronze et du fer, retrouvées en Valais,

S'il est donc manifeste que le lexique toponymique et hydronymique valaisan possède une couche celtique, à laquelle se sont amalgamés quelques éléments plus anciens, comme le nom du *Rhône*, comme celui d'un radical cala-, qui se retrouve tant dans le *Challant* valdôtain que dans les *Galen* du Valais allemand 10, il est patent aussi que l'influence latine ne lui a pas été inconnue: mais nous allons voir que cette influence ne paraît pas s'être manifestée de la même façon partout dans notre haute vallée du Rhône.

Etant donné que tant dans la région située au bord du Léman que dans la Savoie les noms des fundi gallo-romains étaient désignés par des dérivés en -acum (et plus rarement, et surtout plus sporadiquement, en -anum) de gentilices ou parfois de cognomina, et que dans cette zone linguistique cet -acum aboutit à -î, écrit d'habitude -y dans les formes officielles, lorsqu'il est précédé d'un palatale, ou bien à -ay, -ey par exemple quand cet -acum suit un son non palatal, Jaccard, opérant par analogie, n'hésite pas à voir des formations en -iacum dans la plupart des toponymes valaisans en -y, d'où qu'ils proviennent. Il n'admet qu'une exception: Vouvry, qu'il fait remonter au viel haut allemand waura, devenu vauria, wuria en bas latin, au sens de «champ en friche» 11: solution que, je pense, nous remplacerons avantageusement par la proposition consistant à voir dans notre Vouvry, comme dans les Vouvray français, un dérivé en -etum d'un celtique vobero-, «ruisseau plus ou moins caché»12.

Il n'en reste pas moins qu'avec *Massongex* nous avons nettement un dérivé en -acum d'un gentilice gallo-romain, qui doit être non pas *Massonius* comme le voulait Jaccard ¹³, non pas non plus *Maxi*-

voir M.-R. Sauter, «Préhistoire du Valais. Des origines aux temps mérovingiens», in *Vallesia*, vol. V (1950), pp. 23–34, 35–42 et 43–50, avec cartes relatives, pp. 24, 36 et 64. Voir surtout G.-J. Bocksberger, *Age du bronze en Valais et dans le Chablais vaudois*, thèse de Lausanne, Lausanne, 1964.

 $^{^{10}}$ «Etudes toponomastiques valdôtaines», in Augusta Praetoria, III (1921), pp. 104–108.

¹¹ H. JACCARD, op. cit., p. 521.

¹² A. Vincent, *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937, pp. 104–105, § 251–256.

¹³ H. JACCARD, op. cit., p. 264.

mius comme d'aucuns l'ont imaginé, mais *Maxuminius pour * Maximinius, ainsi que je l'ai suggéré naguère 14. – Cette localité se trouve à mi-distance entre St-Maurice et Monthey: et il est intéressant de rencontrer, dans le Val d'Illiez qui débouche dans la plaine du Rhône à Monthey même, deux formations semblables, Illiez et Champéry. Jaccard, à propos de la première, dit qu'elle vient très probablement d'un nom d'homme, tel qu'Illus, nom porté par des hommes d'origine germanique, et qui pourrait être par conséquent la latinisation d'un anthroponyme germanique comme Illa, Illi¹⁵. Mais Illius, Illia sont mentionnés par Holder, de même qu'Ilius, Ilia apparaît dans le CIL III, 5071: et c'est d'un de ces noms que sans doute avec raison Kaspers tire les toponymes français Illy (Ardennes), Illies (Pas-de-Calais), ainsi que ceux d'Illiat (Ain), Illat (Ariège), Illac (Gironde)¹⁶. Quant à Champéry, c'est en vain que j'en ai cherché l'explication dans l'ouvrage de Jaccard: il l'a oublié. Mais rien ne s'oppose à ce qu'on le rapproche du nom de lieu Camparan des Hautes-Pyrénées, lequel représente un dérivé en -anum d'un gentilice *Camparius 17, qui comme les Campilius, *Campirius, *Campinius serait un dérivé.

Plus au sud, à l'endroit où le Rhône, venant du nord-est, s'in-fléchit vers le nord-ouest, et où il reçoit les eaux de la Dranse, nous avons Martigny, antérieurement appelé Octodurum. Avec toute raison, Jaccard tire la nouvelle dénomination du gentilice Martinius. «Gentilice romain, rare, mais dont Jubainville cite quatre exemples dans les inscriptions 18». N'empêche que, pour m'en tenir à la moitié nord de la Gaule, c'est ce Martinius qui est à la base des noms de lieux français Martigny (Indre-et-Loire), Martigna (Jura) et sans doute encore Martagny (Eure), qui apparaît en 1146 sous la forme Martiniacum. Et enfin, sûrement dans les Martigny

 $^{^{14}}$ «Les origines du nom de Massongex», in *Vallesia*, vol. X (1955), pp. 59–64.

¹⁵ H. JACCARD, op. cit., p. 211.

¹⁶ W. Kaspers, Etymologische Untersuchungen über die mit -acum, -anum, -ascum und -uscum gebildeten nordfranzösischen Ortsnamen, Halle a.S., 1918, p. 259.

¹⁷ W. Kaspers, op. cit., p. 52.

¹⁸ H. JACCARD, op. cit., p. 264.

de la Meuse et de la Nièvre¹⁹, tout cela sans compter les formes analogues recueillies par Holder²⁰.

Mais s'il est vrai que le *Martigny* valaisan a toute une parenté outre-Jura, et si son explication est des plus aisées, il n'en est pas de même des toponymes, sis entre Octodurum et Sedunum, que Jaccard enrôle dans les dérivés en -acum: je veux parler de *Fully*, de *Villy*, hameau de Riddes, de *Mézeriez* près de Salins et, plus à l'est encore, de *Chalais*, au sud de Sierre.

Le moins suspect de cette série est sans doute Fully, du fait qu'il est mentionné sous la graphie Fuliacum vers 1100, Fullye en 1200: mais il faut avouer que si Kasper rapproche de la base Folliacum un Feuilly de l'Indre, c'est avec quelque hésitation qu'il cite un anthroponyme Fulius à propos d'un *Fuliniacum base de l'actuel Fuligny (Aube)²¹, si bien que je me demande s'il ne faudrait pas plutôt voir dans notre Fully une base, pour le moins indéterminée, qui se retrouverait peut-être dans des noms de montagnes tels que Folliéran ou Folliu, Folliets et autres 22. – Il ne serait pas impossible non plus que Mézeriez puisse, comme le veut Jaccard, représenter un fundum Miseriacum, dérivé d'un gentilice romain Miserius 23: mais on ne peut exclure non plus un éventuel concurrent qui serait d'après Kaspers Macerius. Et il pourrait s'agir aussi, comme le note ce savant, d'un *maceretum dérivé de maceria «ruine, murailles en ruine» par le suffixe collectif -etum: il est vrai que notre Mézeriez apparaît sous la graphie Miserie en 1221 et plus tard: à des dates trop récentes, il faut bien l'avouer, pour que la base maceretum n'ait pu, par des étapes -ai > -e, aboutir à mi-. Il est vrai toutefois que les toponymes postulant cette base et recueillis tant par Kaspers que par Vincent²⁴ sont tous du type Maizeroy, Mazirot, Mézerey, Mezerais. - Pour Villy, qui d'après Jaccard serait un dérivé de l'anthroponyme Villius 25, sa

¹⁹ W. Kaspers, op. cit., p. 116.

²⁰ A. Holder, op. cit., vol. II, col. 446 sqq.

²¹ W. Kaspers, op. cit., p. 82.

²² H. JACCARD, op. cit., p. 173.

²³ H. Jaccard, op. cit., p. 273.

²⁴ W. Kaspers, op. cit., p. 121 et A. Vincent, op. cit., p. 301, § 787.

²⁵ H. JACCARD, op. cit., p. 517.

situation géographique même ne plaide guère en faveur de cette hypothèse; et quant à *Chalais*, orthographié aussi *Chaley*, le fundum Cal(l)iacum proposé par le même savant est en complet désaccord avec les graphies anciennes, telles que *Chalez* en 1219, *Chaler* en 1236.

Nous voyons donc que si les types en -acum paraissent bien avoir été connus de ce qui constitue aujourd'hui le Bas-Valais, ils sont plus que rares, et plus qu'hypothétiques, à partir du coude de Martigny. Sans doute Muret a-t-il pensé pouvoir expliquer comme étant des formations latines toute une série de toponymes valaisans dont voici le détail:

Barberine, «montagne» de la commune de Salvan, Barberina en 1294, dérivé du gentilice Barbarius: E. Muret, De quelques désinences..., p. 29;

Chandolin, village de la commune de Savièse; village du district de Sierre; lieu dit de la commune de St-Martin; fém. Chandoline, lieu dit de Sion et de Salins; dérivés du gentilice Scandalius, Scandilius; E. Muret, art. cit., p. 32;

Chelin, hameau de la commune de Lens, d'un gentilice Caelius, ou Cilius, Saenius, Silius; E. Muret, art. cit., p. 33;

Corin, hameau de la commune de Montana. Corens fin du XIe siècle, du gentilice Corius ou Curius, E. Muret, art. cit., p. 35;

Lentina(z), lieu dit des communes de Sion et de Savièse, Lentina en 1430, du cognomen Lentinus; E. Muret, art. cit., p. 38;

Lousine ou Luisine, pâturage de la commune de Fully, du gentilice Lausius, ou Lautius, ou Lusius, ou du cognomen Lucinus; E. Muret, art. cit., p. 38;

Momin, partie de la «montagne» de Louvie (Val de Bagnes), peutêtre du gentilice *Mummius*, ou plus probablement de *mont* et d'une ancienne forme dialectale de *medianus*; E. Muret, *art. cit.*, p. 41;

Sensine, village de la commune de Conthey, Sisinna, XIe siècle, Sinsina, 1227, etc.; du gentilice Sescius, ou Siscius, ou Sentius; E. Muret, art. cit., p. 43;

Singline, «montagne» du Val d'Anniviers, commune d'Ayer; peut-être du gentilice Cingonius; E. Muret, art. cit., p. 43;

Turin, ou Thurin, lieu dit de la commune de Salins, Taurins

XI^e siècle, *Torins*, vers 1350; partie de la «montagne» de Chaland d'Ayent; du gentilice *Taurius*, ou *Thorius*, *Torius*, *Turius*; E. Muret, *art. cit.*, p. 46²⁶.

La dizaine de toponymes valaisans qui précèdent figure au milieu d'une série assez longue de noms de lieux de la Suisse romande et de la Haute-Savoie dans lesquels Muret prétend – et en principe il a raison – montrer qu'il ne s'agit pas de formations germaniques en -ing, mais de noms «dans lesquels il... semble qu'on peut reconnaître avec plus ou moins de probabilité le suffixe -inus des cognomina, ou le suffixe -anus, toujours ou presque toujours joint au radical d'un gentilice en -ius». Et il termine en disant que «parmi les noms de lieu en -in tirés de noms de personnes, il est tout naturel d'en rencontrer qui soient postérieurs à l'invasion des barbares, et l'on peut même s'étonner de n'en découvrir qu'un si petit nombre. Mais il n'y a pas un seul ancien dans lequel on puisse reconnaître un exemplaire authentique de la formation germanique des noms de lieu en -ingen²⁷».

En ce qui concerne cette dernière observation, Muret avait sans nul doute pleinement raison. Toutefois, que dans tous les cas qui nous intéressent il s'agisse de noms désignant des habitats galloromains ou romains, voilà une proposition qui mérite d'être examinée de près. Dans cinq de ces cas, nous avons affaire à des pâturages ou à des «montagnes» haut perchées; dans les cinq ou six autres, à des hameaux haut perchés eux aussi; la seule exception étant constituée par Sensine, village sis sur territoire de Conthey. Sans doute les propositions de Muret relatives aux noms de personne latins qu'il croit avoir détectés dans la série qui nous préoccupe sont-elles d'autant plus acceptables phonétiquement que plus d'une fois il nous offre toute une série de solutions possibles: mais ce dont je voudrais avoir l'explication, c'est que ces dix noms apparaissent précisément dans cette partie du Valais qui ne connaît pas de noms en -acum ne laissant aucune place au doute, tandis que celle qui a usé de ce dernier type de formation, c'est-

²⁶ Sur les traces archéologiques laissées par les Romains en Valais, voir M.-R. Sauter, art. cit., pp. 51–59 (carte à la p. 59).

²⁷ E. Muret, art. cit., pp. 27-29.

à-dire la région qui s'étend du bout occidental du Léman jusqu'à Martigny, ou disons, pour faire bon poids, jusqu'à Fully, n'a pas trace de ces toponymes en -inus, -ina ou -ianus. Nous restons donc sous l'impression que, si techniquement parfaites que soient les solutions étymologiques proposées par Muret, elles n'en ont pas moins un caractère artificiel. Certes, la difficulté consiste à leur opposer des hypothèses plus solides. Ne serait-il pas impossible, par exemple, de rapprocher Barberine des noms de Barboleusaz, pâturages au-dessus de Gryon, alpage au-dessus d'Ollon, et d'expliquer ces toponymes autrement que par un dérivé d'un gentilice Barbarius? Quant au nom des Chandolin, Chandoline, j'ai proposé d'y voir, non point certes un dérivé en -inus du gentilice Scandilius, mais un diminutif au moyen des deux suffixes -olu + -inus, d'un scand- dérivé de scamnum «terrasse», tout comme columna est devenu kolonda: ce qui me paraît d'autant moins impossible que la situation géographique de ces endroits se prête à merveille à une telle solution 28, alors que l'on ne voit pas très bien la raison de cette multiplication des endroits habités et baptisés par des Latins appartenant à la gens Scandilia.

Tout bien pesé, par conséquent, il paraît que, sauf dans la partie ouest du canton du Valais, où les formations toponymiques en -acum sont dûment attestées, l'apport gallo-romain à la toponomastique valaisanne est pratiquement inexistant. Il va sans dire que cela ne signifie pas que des localités comme Sedunum n'aient pu avoir leur contingent de latinophones: mais il appert que l'ensemble économique constitué par la haute vallée du Rhône n'a pas eu l'heure d'inciter des Gallo-romains à s'y installer comme agriculteurs. C'est que le fond de la vallée, du fait des déprédations constantes exercées par le Rhône et ses affluents, ne se prêtait nullement à la culture des céréales. On ne pouvait donc utiliser que les côtes tant septentrionales que méridionales: mais ces côtes, il fallait les disputer aux forêts, aux rochers. Elles étaient sans doute aptes à l'élève du bétail, au régime pastoral: toutes occupations peu recherchées par le colon romain ou gallo-romain, qui préférait donner ses soins à des terres plus riches et plus faciles à travailler.

²⁸ «Un phénomène complexe de phonétique romane: le développement -mn->-nd-», in Revista portuguesa de filologia, vol. XI (1961), pp. 275–304.

Il nous reste maintenant un dernier point à traiter: le Valais a-t-il connu les invasions germaniques, et celle en particulier des Burgondes²⁹? Sur ce point, Muret a exprimé des idées qu'en principe, je ne puis accepter. «Parmi les noms de lieu en -ens du Valais, qui se laissent compter sur les doigts – a-t-il écrit –, il n'y en a pas un seul, ancien ou moderne, dont l'étymologie germanique soit assurée et que l'on ne puisse dériver d'éléments indigènes, par des procédés familiers au latin et aux langues romanes 30. » Si je suis jusque là entièrement d'accord avec lui, je ne puis par contre le suivre quand il propose d'expliquer Lens, Mollens et Vercorin par d'anciens gentilices, Hérens pouvant très bien s'expliquer à son avis par un Aeronius. Sans que je veuille ici encore m'aventurer dans un domaine dont le moins qu'on puisse dire est qu'il est traître et dangereux, je me contenterai d'observer que Muret lui-même admet que le nom de Chalens ou Chalin, «montagne» de la commune de Val d'Illiez, «se prête à des interprétations fort diverses», qu'il est permis de le rapprocher du nom d'autres «montagnes», celui de Challant ou Chaland, dans les communes de Bourg-St-Pierre, Arbaz et Ayent, ces noms pouvant être, plutôt que des fundi Caleni, Caneni ou Calediani, des variantes masculines de chalanche et de Calanca, que plus tard je devais rattacher au radical cal-31 dont j'ai parlé plus haut. Quant à Vercorin, je viens d'en parler aussi: et j'aurais pu ajouter que l'on retrouve le même radical dans le nom du Vercors.

Mais si le Valais n'a pas connu de dérivés burgondes en -ingos, comme il y en a tant dans les cantons de Vaud et de Fribourg, et aussi en Franche-Comté et jusqu'en Savoie, il n'en faut pas moins laisser une place à ces toponymes en -igen ou -ingen qui se sont introduits dans la toute haute vallée du Rhône lors de l'ultime invasion que celle-ci a connue, et qui a été le fait des Alamans venus de l'Oberland bernois: je veux parler de noms de

²⁹ Sur les traces laissées par les Burgondes dans l'archéologie valaisanne, voir M.-R. Sauter, art. cit., pp. 60–65, et le même, «L'archéologie burgonde en Valais, Tombes à mobilier trouvées à Guttet-Feschel», in *Vallesia*, vol. I (1946), pp. 13–20.

³⁰ E. Muret, art. cit., p. 558.

³¹ «Etudes toponymiques...», in Augusta Praetoria, III (1921), pp. 104-108.

lieux tels que Reckingen, Gluringen, Ritzingen, Blitzingen. A cette invasion, il est difficile de fixer une date précise: le dernier auteur qui s'en soit occupé, M. Zimmermann³², a écrit que «die etappenweise verlaufende Siedlerbewegung der Alemannen mag das Wallis über Grimsel und Gemmi im Verlauf des 8.-9. Jahrhunderts erreicht haben». C'est l'opinion aussi du Dictionnaire historique, qui estime que «la colonisation allemande du Haut-Valais remonte au plus tard au IXe siècle, ou peut-être même beaucoup plus tôt³³», et celle encore de Jud qui, s'il ne s'est pas exprimé de façon précise sur ce point, semble avoir concrétisé ses idées dans une carte où figure une zone hachurée, s'étendant du Haut-Valais jusqu'à la région de Coire et même jusqu'au Liechtenstein et au Vorarlberg méridional. zone qui représenterait «die annähernde Ausdehnung des an das Deutsche verlorenen Gebietes der Romania Helvetica, seit dem 8. bis 9. Jahrhundert³⁴». Le fait est en tout cas, comme on l'a reconnu plus d'une fois, Bachmann 35 d'abord et ensuite J.-U. Hubschmid 36. que le suffixe -ingos est encore productif dans les parlers alémaniques de l'Oberland bernois, d'où il s'est étendu jusqu'à Gressonney dans la Vallée d'Aoste: régions où il sert à former des dérivés toponymiques de noms de famille, des noms de propriétés alpestres en particulier.

Si donc nous voulons résumer en deux lignes les résultats de notre brève enquête sur les couches de la toponymie valaisanne, nous dirons que la région a été très fortement celtisée, le gaulois ayant pu du reste s'agréger certains éléments antérieurs; que par

³² J. ZIMMERMANN, Die Orts- und Flurnamen des Vispertales im Wallis, thèse de Zurich, Zürich, 1968, p. 148.

³³ Dictionnaire historique et biographique de la Suisse, t. V, p. 270.

³⁴ J. Jud, «Zur Geschichte der romanischen Reliktwörter in den Alpenmundarten der deutschen Schweiz», in *Vox Romanica*, vol. 8 (1945/46), où la dite carte fait suite à la page 108.

³⁵ A. Bachmann, «Eine alte schweizerdeutsche Patronymikalbildung», in *Festgabe Ad. Kägi*, Frauenfeld, 1919, pp. 218–240.

³⁶ J.-U. Hubschmied, «Über Ortsnamen des Amtes Burgdorf und der Gemeinden Bätterkinden und Utzensdorf», in *Heimatbuch Burgdorf*, III, 1938, p. 766; le même, «Über Ortsnamen des Amtes Frutigen», s. 1., 1940, p. 29; le même, «Über Ortsnamen des Amtes Thun», in *Das Amt Thun*, vol. I, Thun, 1944, p. 190.

contre, sauf dans la zone comprise entre le Léman et Martigny, l'influence toponymique romaine a été pratiquement nulle, et qu'enfin l'influence burgonde a été nulle elle aussi. Je croirais volontiers, par conséquent, que le Valais a continué à parler gaulois pendant assez longtemps, plus longtemps que ce n'a été le cas dans la région lémanique, et que ce n'est que petit à petit que la langue romane s'est introduite à l'est de Martigny: romanisation qui s'est faite en remontant la vallée du Rhône, et non pas par le col du Mont Joux.

Cela dit, il est intéressant de confronter ces observations avec celles que suggère la Vallée d'Aoste. Non point certes que les deux éléments de cette comparaison soient rigoureusement semblables, au contraire. Car la Vallée d'Aoste est sensiblement plus courte que le Valais; elle s'ouvre ensuite sur l'est tandis que ce dernier débouche sur l'ouest; elle est enfin plus riante, plus humaine, plus riche en terres facilement cultivables que le Valais: je me souviendrai toujours de l'impression que me fit la Vallée d'Aoste, morceau d'émeraude verte entre de magnifiques montagnes, lorsque pour la première fois, je l'abordai, venant du Valais maigre et brûlé du soleil, par cette toute vieille route de civilisation qui conduit de Martigny à Aoste par le Grand-St-Bernard.

Certes, l'élément gaulois n'y est pas inconnu, de Morgex à Bard, en passant par le Val Savaranche et la vallée de Challant; mais même s'il faut faire le compte avec tant de toponymes d'origine incertaine, comme Verrès, Arnaz, Cogne, Allain, Oyace, Torgnon, Sarre, on a le sentiment très net que le nombre des noms de lieux d'origine latine, noms de lieux désignant le plus souvent des localités d'une certaine importance, et non plus des «montagnes» et des alpages comme le voulait Muret pour le Valais, l'emporte, et de beaucoup, sur celui des noms d'origine celtique, ou préceltique: c'est par dizaines qu'aux alentours d'Aoste en particulier se pressent ces dérivés en -anum de noms de vieux praedia, tels que Corleans, Gressan, Septumian, dérivés que l'on retrouve jusque dans un Gimillian qui niche à 1797 m d'altitude, au-dessus de Cogne 37. Dérivés en -an

³⁷ Voir mes «Etudes toponomastiques valdôtaines», in *Augusta Praetoria*, 3º année (1921), p. 158 sqq. et aussi 8º année (1926), pp. 10–22.

auxquels je n'éprouve aucune hésitation à joindre, comme preuve de la latinité de la vallée, ces toponymes en -od qui doit représenter un ancien -uscus, ne serait-ce qu'à cause de la présence de formes telles que Champagnod, Grensod, Charvensod.

Quant à l'élément burgonde, son compte est vite établi. S'il est presque impossible de refaire l'histoire de la Vallée d'Aoste à l'époque des Burgondes³⁸, il est facile au linguiste de constater que la toponymie valdôtaine ne doit absolument rien à cette peuplade germanique, si bien que j'abonde résolument dans le sens de M. Rosellini, quand il écrit que «si la vallée d'Aoste ne connaît pas de formations toponymiques en -ingos c'est probablement à cause du fait qu'elle n'a pas été considérée comme une terre de colonisation et pour la raison aussi de son intense romanisation³⁹». Et je lui donne raison encore lorsqu'il cite un passage de l'ouvrage de M. Janin sur la Vallée d'Aoste, où cet auteur ne craint pas d'affirmer que «les Burgondes, à coup sûr, ne méritent pas la place qu'on leur a faite, et leur influence sur le peuplement du Val d'Aoste est en tout cas bien inférieure à celle des Romains⁴⁰».

En résumé, la Vallée d'Aoste paraît avoir connu, mais à un degré moindre que le Valais, un peuplement effectué par les Gaulois. Ce qui par contre distingue nettement les deux régions, c'est que la Vallée d'Aoste a été très fortement romanisée, alors que cette même force ne paraît avoir agi que très partiellement sur la partie ouest du Valais. Mais le fait négatif qui les rapproche est leur allergie à toute influence burgonde sur leur vocabulaire toponymique. Il est clair que les divergences observées proviennent de la différence qui existe dans l'orientation des deux vallées: la romanisation du Bas-Valais ne pouvait être qu'une galloromanisation venue d'outre-Jura, par l'intermédiaire de Genava, de Lousonna: de là l'usage exclusif, et rare au surplus, du suffixe -acum. Celle de la Vallée

³⁸ Voir là-dessus A. Rosellini, Essai sur la francisation de la Vallée d'Aoste des origines au XVIe siècle, et spécialement le chapitre intitulé «La Vallée d'Aoste et le royaume de Bourgogne» (Studi mediolatini e volgari, vol. XVIII [1970]), pp. 139–148.

³⁹ A. Rosellini, art. cit., p. 147.

⁴⁰ B. Janin, Une région alpine originale. La val d'Aoste, tradition et renouveau, Grenoble, 1968, p. 124.

d'Aoste au contraire, s'est effectuée forcément par le sud-est, et s'est extériorisée par l'emploi de toponymes en -anum. Quant au manque total d'éléments burgondes dans la toponymie des deux vallées, il s'explique par le fait, que j'ai souligné ailleurs 41, que les établissements burgondes tant en Suisse romande qu'en Franche-Comté étaient dus au sens même de la présence burgonde dans cette partie de l'Imperium: ils s'installaient, comme dans des sortes de kibboutz, le long des routes d'invasions, c'est-à-dire en particulier le long des vallées du Doubs en France, de la Broye, de la Sarine et de la Glâne chez nous, par où pouvaient pénétrer les Alamans: contre ces derniers, les Burgondes étaient les défenseurs de la romanité. Et ce rôle politique et militaire se trouvait correspondre fort bien à des avantages économiques, consistant dans le fait qu'ils s'implantaient dans les grasses terres de la Broye et du Gros-de-Vaud. Quelle qu'ait pu être l'appartenance politique du Valais et de la Vallée d'Aoste, ces deux régions se protégeaient contre les invasions alémaniques par les montagnes dont elles étaient entourées: or les Burgondes ont été en principe des paysans-soldats, et non des pâtres.

⁴¹ «Du vieux et du nouveau concernant les noms de lieux d'origine longobarde en -ingos de la Suisse romande», in Revue suisse d'histoire, t. 16 (1966), pp. 371–72.